

N.139

Décembre 2019



le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle



vu à Saint Jean



l'info



Agenda

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



**La ville de demain
se développe durablement**

sommaire



2

Vu à Saint Jean

6

L'info

Ancien site Renault-TRW

Le préfet du Loiret, en visite à Saint Jean de la Ruelle

Le Comité de jumelage à Gommern

11

Dossier

La ville de demain se développe durablement

15

Sport

Le Tai Chi Chuan

Michel Mothmora champion de France !

16

L'agenda

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :
Sarah Marcetteau - Bertrand Caillard

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**
Sarah Marcetteau

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin - Françoise Fatin**
- Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 07 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



Ce journal est imprimé sur papier
issu de fibres recyclées (60%) et
de forêts gérées durablement (40%).

2



**Votre Maire
et le conseil municipal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin
d'année et vous adressent
leurs meilleurs vœux.**

Vœux 2020 : tous les stéoruellans sont conviés

La municipalité convie l'ensemble
des habitants à la cérémonie des vœux
qui se déroulera

**LE JEUDI 16 JANVIER 2020
à 19 H
au gymnase Maurice-Millet**

Compte tenu des contraintes de stationnement
aux abords du gymnase Maurice-Millet,
il est conseillé de stationner
sur le parking de la salle des fêtes.
Comme en 2019, un service de navettes
sera mis en place.



vu
à
saint-jean



MARCHÉ DE NOËL, CONTES ET BOURSE AUX JEUX

Cadeaux, Contes, Ludopuces... Grands et petits ont succombé à la magie des fêtes le **dimanche 1^{er} décembre** à Saint Jean de la Ruelle. Pour son premier Marché de Noël, l'Amicale de la fête et des loisirs et seize exposants ont attiré près de 500 visiteurs et visiteuses à la Maison de la Musique et de la Danse, proposant de nombreuses idées de cadeaux. Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants et s'est rendu à la médiathèque pour écouter la ronde des contes. La Ludothèque complétait les festivités en organisant une grande bourse aux jeux et jouets.



SOUVENIRS, SOUVENIRS AUX 50 ANS DU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS-MITERRAND

L'école du quartier des Salmoneries a 50 ans. Et pour fêter ce demi-siècle, l'équipe enseignante du groupe scolaire François-Mitterrand a organisé une belle manifestation le samedi 12 octobre, afin qu'élèves et enseignant.e.s d'aujourd'hui mais aussi copains et copines d'antan et anciens institut.eur.rice.s, direct.eur.rice.s se retrouvent et se remémorent les années « culottes courtes et saut à la corde »... Exposition retraçant l'évolution du groupe scolaire depuis 1968, photos de classes, de sorties découverte, carte postale anniversaire : les souvenirs se sont succédé lors de cette journée anniversaire. Marie Pierre-Regnault, Directrice de l'école élémentaire et enseignante à Saint Jean de la Ruelle



depuis 1991 a accueilli tous les invités, autour de Jean-Michel Bassez, Inspecteur de l'Éducation nationale, du Maire Christophe Chaillou (ancien élève de cette école) et Nathalie Hameau, adjointe à la jeunesse. Près de 4.000 enfants ont été scolarisés dans cette école depuis 50 ans !



ARIOSO FÊTE SES 40 ANS EN CHANTANT

L'église Saint-Jean-Baptiste était comble, le **24 novembre**, pour fêter les 40 ans de la chorale Arioso de Saint Jean de la Ruelle. La première partie était assurée par les trompes des « Échos de la jeunesse » et l'association « Des trompes et vous » dirigée par Guyaume Vollet. Les 40 choristes d'Arioso, présidés par Madeleine Leloup et dirigés par Aurore Poulx, ont ensuite enchanté les mélomanes à travers des chants classiques, populaires et de variété.

La ville se souvient



11 NOVEMBRE : HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

De nombreux Stéoruellans ont participé aux cérémonies patriotiques **le 11 novembre**. Dans les pas des élu.e.s, des anciens combattants et de l'Harmonie municipale de Saint Jean de la Ruelle, ils se sont recueillis devant le monument de 1870, au cimetière, puis, entouré du Conseil stéoruellan des enfants (CSE), le Conseiller départemental-Maire, a inauguré la nouvelle stèle, érigée à proximité du cimetière, en hommage aux combattants africains tombés pour la France. Les habitants et les habitantes ont ensuite à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, place Stéphane-Hessel. Des élèves du collège Max-Jacob, de l'école élémentaire Paul-Bert ainsi que les enfants du CSE ont lu des textes et des poèmes.



HOMMAGE À CHARLES MICHEL DE L'EPÉE

À l'occasion du 307^e anniversaire de la naissance du bienfaiteur des Sourds-Muets Charles Michel de l'Epée, l'Inter Omnisports des Sourds d'Orléans (IOSO) organisait **le 24 novembre**, leurs cérémonie traditionnelle d'hommage.

L'HOMMAGE RENDU AUX FUSILLÉS DES GROUES

Le 13 octobre, Saint Jean de la Ruelle a rendu hommage aux 38 résistants et patriotes fusillés au stand de tir des Groues, par les nazis, entre 1941 et 1943 (dont 17 du groupe Chanzy, le 8 octobre 1943). Une cérémonie désormais coordonnée par l'Association des Déportés et Internés Résistants et Patriotes du Loiret. Anciens combattants, élu.e.s de la métropole et personnalités civiles, étaient rassemblés autour du Conseiller départemental-Maire Christophe Chaillou et du Sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur, au monument de la rue de l'Aumône. La chorale Arioso et l'harmonie de La Chapelle Saint Mesmin ont accompagné cette cérémonie.



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION D'ÉTRICOURT-MANANCOURT... 98 ANS PLUS TARD

En 1921, au lendemain de la guerre 1914-1918, Saint Jean de la Ruelle et les communes du canton d'Orléans Nord-Ouest ont apporté une aide financière à la commune d'Étricourt-Manancourt (Somme). Le gouvernement avait invité les différents cantons de France à « adopter » comme filleule une commune des régions sinistrées par le conflit. **Le 20 septembre**, soit 98 ans plus tard, afin de nouer des liens fraternels avec cette commune et rappeler cette page de l'Histoire, Saint Jean de la Ruelle a invité une délégation municipale d'Étricourt-Manancourt, dont le maire Jean-Pierre Coquette.



UNE VAGUE DE SOLIDARITÉ ANIMAIT L'ESPACE ROL TANGUY

Samedi 12 octobre, La Maison pour Tous Sud organisait « Faites Ensemble », une manifestation solidaire à l'initiative des habitants et des habitantes du quartier. Chant, danse, théâtre et percussions, la scène voyait défiler de nombreux spectacles. De quoi ravir enfants et adultes. Une exposition conçue par les familles habitait également cette journée festive.



FESTISOL

Les Maisons Pour Tous Nord et Sud, le Comité de jumelage, Didier Dugué, photographe ainsi que les enfants de Niantjila et de l'école Jean Moulin se sont unis autour de la thématique : Les droits de l'enfant de 1989 à 2019. **Mercredi 20 novembre**, en présence des élu.e.s, des habitants, des habitantes et des équipes organisatrices, un vernissage de l'exposition photographique était organisé à la Maison Pour Tous Nord. Suivi de la projection du film « Sur les chemins de l'école » et d'un repas partagé.



LA SEMAINE BLEUE, PLACE AUX AINÉS

Dans le cadre de la « Semaine bleue », événement national organisé **du 7 au 13 octobre** à destination des seniors, le Clos de la Jeunette proposait de nombreuses activités à ses membres. Entre autre, une après-midi animée par la chorale Chanterelle ainsi que la projection du film « Un jour tu vieilliras », présenté au Festival du 7^e art de la ville de Colmar.



OCTOBRE ROSE, UNE MARCHÉ INTERCOMMUNALE

Le dimanche 13 octobre, avec la participation du Conseil Stéoruellan des enfants et des seniors de l'espace intergénérationnel, se déroulait la Marche du Ruban rose. Une initiative intercommunale organisée avec les villes d'Ingré et La Chapelle Saint Mesmin. Deux parcours différents qui ont rassemblé près de 500 personnes.



UN DÉLICIEUX CHANGEMENT DE SAISON DANS LES ALLÉES DU PARC DES DOMINICAINES

Samedi 12 octobre, l'Amicale de la Fête et des Loisirs de Saint Jean de la Ruelle (AFL) organisait son marché automnal au Parc des Dominicaines. Légumineuses, bijoux, savons ... les artisans ont su agiter papilles et pupilles ce jour-là. En parallèle, la médiathèque Anna Marly renouvelait les collections du réseau de bibliothèques de la ville.

Séance du 30 septembre 2019

>>> FIN DES FONCTIONS D'UNE ADJOINTE AU MAIRE

Considérant l'existence de divergences préjudiciables à la cohérence de l'action municipale, le Conseiller Départemental-Maire a pris, le 16 septembre 2019, un arrêté retirant à Madame Kadéjat Dahou sa délégation de fonction et de signature dans le domaine du développement. Conformément à la loi, le conseil municipal a décidé, après avoir voté, de ne pas la maintenir dans ses fonctions d'adjointe au Maire.

>>> SUBVENTION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS RÉSISTANTS PATRIOTES

L'Association des Déportés et Internés Résistants et Patriotes du Loiret rattachée à la FNDIRP, participe régulièrement aux cérémonies patriotiques et mémorielles. Elle a renforcé son implication en 2019, à Saint Jean de la Ruelle notamment pour assurer l'organisation et la coordination de la cérémonie des Groues. Le Conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention.

>>> SUBVENTION AU FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE

Le Football Club Olympique est soutenu de longue date par la collectivité. Ce soutien est encadré annuellement par une convention d'objectifs ainsi que par la mise à disposition des équipements municipaux utiles au club et ses adhérents et adhérentes. Au terme d'un premier bilan conduit par la direction du club avec l'aide des dispositifs publics d'accompagnement des associations, le conseil municipal a voté le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 €. En parallèle, une réflexion est engagée dans la perspective du contrat d'objectifs qui sera négocié avec le club pour la période 2020-2021.

>>> SUBVENTION AU COLLÈGE MAX JACOB

Le collège Max Jacob porte des projets de voyages éducatifs. Dans cet esprit, l'établissement a projeté pour le mois de mai 2020, un séjour en Écosse et en Angleterre. Ce séjour permettra un per-



fectionnement linguistique et des échanges au sein de l'Europe. Au regard de l'intérêt pour les élèves, du coût important pour les familles stéoruellanes et du montant de chaque projet, la Ville a décidé d'attribuer une subvention de 2 500 € pour la réalisation du projet du collège Max Jacob.

Séance du 25 novembre 2019

>>> SUBVENTION AU CONSEIL CITOYEN DES CHAISES

Instauré par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, le Conseil citoyen des Chaises, constitué en association, a pour objectif de donner la parole et de rendre compte des souhaits et projets des habitants auprès des instances de décision. Il est particulièrement impliqué dans la concertation relative à l'opération de renouvellement urbain du quartier des Chaises. Afin de poursuivre et accompagner le travail et les actions mises en place, la Ville a décidé de lui accorder une subvention.

>>> ACTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE

Une subvention exceptionnelle de 2 000 € a été accordée à La Fabrique Opéra Val de Loire qui a pour objet de démocratiser l'art lyrique, en rendant les spectacles accessibles au plus grand nombre et en produisant des spectacles vivants. Elle associe des jeunes issus de lycées et établissements techniques de la Région Centre-Val de Loire à une équipe artistique professionnelle. En mars 2020, La Fabrique donnera La Traviata, l'opéra de Verdi, au Zénith d'Orléans.

>>> UNE RUE JEAN-FERRAT EN CENTRE-VILLE

L'opération immobilière « Park l'Espée » sur le site de l'Institut Régional pour Sourds et Déficients Auditifs (IRESDA), prévoit

la construction de six bâtiments comprenant 198 logements collectifs, organisés autour d'une nouvelle voie reliant la rue Abbé de l'Épée à la rue de Bagneaux. Si la dénomination de cette nouvelle rue relève désormais de la Métropole, c'est à la commune qu'il revient de soumettre un nom. Le conseil municipal a proposé de baptiser cette nouvelle voie « rue Jean-Ferrat » (1930-2010), grand auteur de la chanson française.

>>> DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2020, avant le vote du budget qui interviendra lors de la séance du 20 décembre 2019 prochain. Des orientations qui confirment que la ville est dans une situation financière particulièrement saine avec notamment un niveau d'endettement en forte diminution qui permettra de poursuivre les projets d'investissement et d'engager la ville sur des dossiers majeurs tels que le projet de renouvellement urbain du quartier des Chaises. Par ailleurs pour la 16^e année consécutive, la ville n'augmentera pas le taux des impôts locaux.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2019 : PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ET LA SÉCURITÉ

Le 25 novembre, le conseil municipal a procédé à des ajustements du budget 2019 pour répondre à des priorités d'investissement dans les secteurs de l'éducation et la sécurité.

Éducation : 90 000 € seront ajoutés pour la réfection de la cour de l'école élémentaire Paul Bert, pour un total de 150 000 €. Dans le cadre du programme de l'école numérique, 30 000 € complémentaires seront dédiés à l'achat de vidéoprojecteurs interactifs.

Sécurité : En complément de l'acquisition d'un radar de nouvelle génération, 50 000 € seront consacrés à l'extension de la vidéo protection, avec l'implantation de nouvelles caméras dans le quartier des Chaises, place des Tourmalines, au cœur des Salmoneuries et rue des Petits Osiers. Un budget multiplié par deux par rapport au budget initial.



DES TRAVAUX DANS LA VILLE



Les travaux de réhabilitation de l'avenue François Pavard se poursuivent.



Les travaux de réhabilitation de la rue des Petits Osiers sont désormais achevés.



Après la réfection et la sécurisation, un feu tricolore est désormais installé rue Croix-Fauchet. Les éclairages ont été changés permettant une meilleure visibilité pour les piétons, conducteurs et conductrices.



Entrepris cet été, les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes sont en cours jusqu'à la fin de l'année 2020. Les locaux à l'arrière de la scène sont en cours de construction. La charpente en bois est renforcée. L'ancienne couverture a été retirée afin de préparer la nouvelle.

RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Françoise Bureau, nouvelle adjointe

Dans le cadre du remaniement de l'équipe municipale le conseil a procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe.

Sur proposition du Maire, Françoise Bureau a été élue 8^e adjointe au Maire, en charge des relations avec les villes jumelles.



Le Maire a, par ailleurs désigné

• **Annie Charton**, Conseillère municipale, déléguée en charge de la restauration scolaire.

• **Eva Nogues**, Conseillère municipale, déléguée en charge du développement durable et solidaire, auprès de Pascal Laval, Adjoint au Maire en charge de l'aménagement..

• **Mickaëla Loquet**, Conseillère municipale, en charge du suivi du projet de restructuration de l'école Jean Moulin, en liaison avec Nathalie Hameau, Adjointe à la jeunesse.

Prince Maboussou, nouveau Conseiller municipal

En remplacement de Dominique Serin qui a quitté la région, le conseil municipal accueille un nouvel élu, Prince Maboussou, qui a rejoint l'équipe de la majorité municipale.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2020

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales

Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin, soit, jusqu'au 7 février 2020.
- Avec la mise en place du répertoire électoral unique, chaque citoyen.ne pourra vérifier qu'il/elle est bien inscrit.e sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur www.service-public.fr
- L'inscription en ligne est généralisée. Elle peut se faire directement sur www.service-public.fr

Pour tout renseignement :
Service État Civil : 02 38 79 33 00
etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr

Sur le site internet de la ville :
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

RECENSEMENT de la population 2020

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

CONCERTATION

Ancien site Renault-TRW : les habitants et les habitantes imaginent le futur quartier



Le projet d'aménagement de l'ancien site Renault-TRW, situé en bords de Loire, est lancé (Les Nouvelles n°138). Le projet immobilier porté par les groupes Nexity et Sully Promotion, et des ateliers de concertation avec les habitants et les habitantes ont été mis en place par l'agence Palabreo. Deux réunions de travail et de concertation se sont déjà déroulées. En présence de Pascal Laval, adjoint en charge de l'aménagement, les participants et les participantes devaient faire des propositions sur l'aménagement des bords de Loire à proximité du site, imaginer un quartier où il fait bon vivre et qui profite à tous et réfléchir à la circulation et au stationnement. Une réunion de synthèse devrait avoir lieu début 2020.



L'ancien site de l'IRÉSDA se transforme

Dans le cadre de l'engagement de partenariat d'Orléans Métropole avec France Loire, lauréat du Prix de l'innovation 2018, une opération prévoit la restructuration de l'ancien site de l'IRÉSDA (Institut Régional pour Sourds et Déficiants Auditifs) par la création d'un foyer de 15 chambres pour jeunes et de 12 logements T2 et T3 dont 1 en colocation, dédiés aux personnes sourdes et malentendantes. Le bâtiment nommé « résidence Claude Lajoix », en hommage à l'icône historique de l'Association du Patronage de l'Institution Régionale de Jeunes Sourds d'Orléans (APIRJSO) devrait voir le jour au début de l'année 2020.

GESTION DU CIMETIÈRE

Pensez dès à présent à renouveler votre concession !

Si votre concession est échue, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie pour son renouvellement.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 02 38 79 33 00
etat.civil@ville-saintjeandelaruelle.fr

Le préfet du Loiret en visite à Saint Jean de la Ruelle



Suite à la signature de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain sur le territoire, au mois de septembre 2019, Pierre Pouëssel, Préfet de la Région Centre-Val-de-Loire et du Loiret, a passé plusieurs heures à Saint Jean de la Ruelle, le mercredi 13 novembre, en présence d'Olivier Carré, Président de Orléans Métropole et de Christophe Chaillou. Dans le cadre d'une visite des quartiers prioritaires des Trois Fontaines et des Chaises. Après une visite du quartier des Salmoneries et une présentation du plan de sauvegarde de la Prairie, une visite « en marchant » du quartier des Chaises a permis de faire le point et échanger avec les partenaires et acteurs locaux sur le projet ANRU destiné à transformer le quartier des Chaises.

Réaménager les espaces publics

À l'issue d'ateliers réguliers associant les habitants, habitantes et les acteurs locaux,

les éléments clés du programme ANRU 2 ont été validés. Celui-ci prévoit l'aménagement des espaces publics (nouvelle place centrale, aires de jeux, square...), la requalification des voiries et la création d'une nouvelle voie principale nord/sud, la création de mails piétons, la création d'une passerelle piétons/cycles au-dessus de la tangentielle. Le centre commercial sera restructuré au cœur du quartier et les habitants et habitantes, profiteront de la création et de la restructuration d'équipements municipaux : la Maison de Santé Pluridisciplinaire ; une maison de services au public, et la restructuration de l'école Jean Moulin.

Améliorer les conditions de vie des habitants et des habitantes

Sur le parc de logements, Valloire Habitat engage un programme ambitieux de requalification qui prévoit la démolition de 126 logements et la rénovation thermique et requalification de 280 logements.



La 1^{re} tranche de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est achevée avec le nouveau bâtiment que les médecins ont pu intégrer début décembre. Les travaux se poursuivent avec la restructuration de l'ancien cabinet qui permettra d'accueillir la totalité de l'équipe médicale dans des locaux modernes et adaptés, au printemps prochain. Un projet important qui se concrétise, avec notamment l'arrivée d'une jeune médecin généraliste, en janvier 2020, pour compléter l'équipe.

LES PREMIÈRES OPÉRATIONS

2019

- ➔ Premiers relogements 2 et 4 rue des Emeraudes (Valloire Habitat)
- ➔ Espace Carat : lancement de l'étude pour la requalification de la rue des Saphirs et connexion avec la rue des Turquoises
- ➔ Lancement de l'étude du centre commercial Les Chaises
- ➔ Concertation autour du projet de restructuration de l'école Jean Moulin

2020

- ➔ Requalification 51 rue des Agates (Valloire Habitat)
- ➔ Espace Carat : travaux de requalification de la rue des Saphirs et du parking
- ➔ Aménagement des abords Maison Pour Tous/Maison de santé pluridisciplinaire

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES
59 M€ TTC

D'importants travaux sont ainsi menés dans le quartier, et devraient se poursuivre jusqu'en 2028, afin de renforcer l'attractivité de ce quartier « aux énergies positives » et améliorer durablement les conditions de vie des habitants et des habitantes du quartier.

Le Conseil stéoruellan des enfants prêt pour la « chasse au gaspi »

32 jeunes, dont 13 scolarisés en CM2 et 19 en CM1, composent le nouveau Conseil stéoruellan des enfants qui vient d'être élu pour deux ans (2019-2021).

Être citoyen ou citoyenne, c'est possible dès l'enfance. Scolarisés en CM1 ou CM2, les 32 jeunes qui viennent d'intégrer le Conseil stéoruellan des enfants (CSE) vont avoir l'occasion d'apprendre à débattre sur des sujets concernant la commune, prendre collectivement des décisions dans l'intérêt général. Élus en octobre au sein des écoles, ces 24 filles et 8 garçons (13 scolarisés en CM2 et 19 en CM1) porteront durant deux ans divers projets avec leur animatrice, Christine. Le 23 novembre, installés dans les sièges du conseil municipal « adulte », les jeunes élu.e.s ont pris leurs fonctions en présence du Maire et de Claude Rina-Basilio, Conseiller municipal en charge du CSE. Chacun a reçu un « livret du parcours des jeunes élus du CSE », qui



les accompagnera durant leur mandat (2019-2021). Fidèles et assidus aux cérémonies patriotiques, les jeunes mènent également des actions avec les aînés de l'Espace intergénérationnel, auprès des enfants hospitalisés, et en

faveur de l'environnement. Le Maire les a encouragés à organiser une visite du Parlement européen à Strasbourg et à proposer, entre autres, des idées pour lutter contre le gaspillage de nourriture à la cantine. Une vraie expérience citoyenne s'offre désormais à eux. Ce jour d'investiture a aussi été l'occasion de remercier les parents pour leur soutien dans cet engagement, et de remettre des attestations aux élu.e.s sortant.e.s.

RELATIONS INTERNATIONALES

Le Comité de jumelage à Gommern



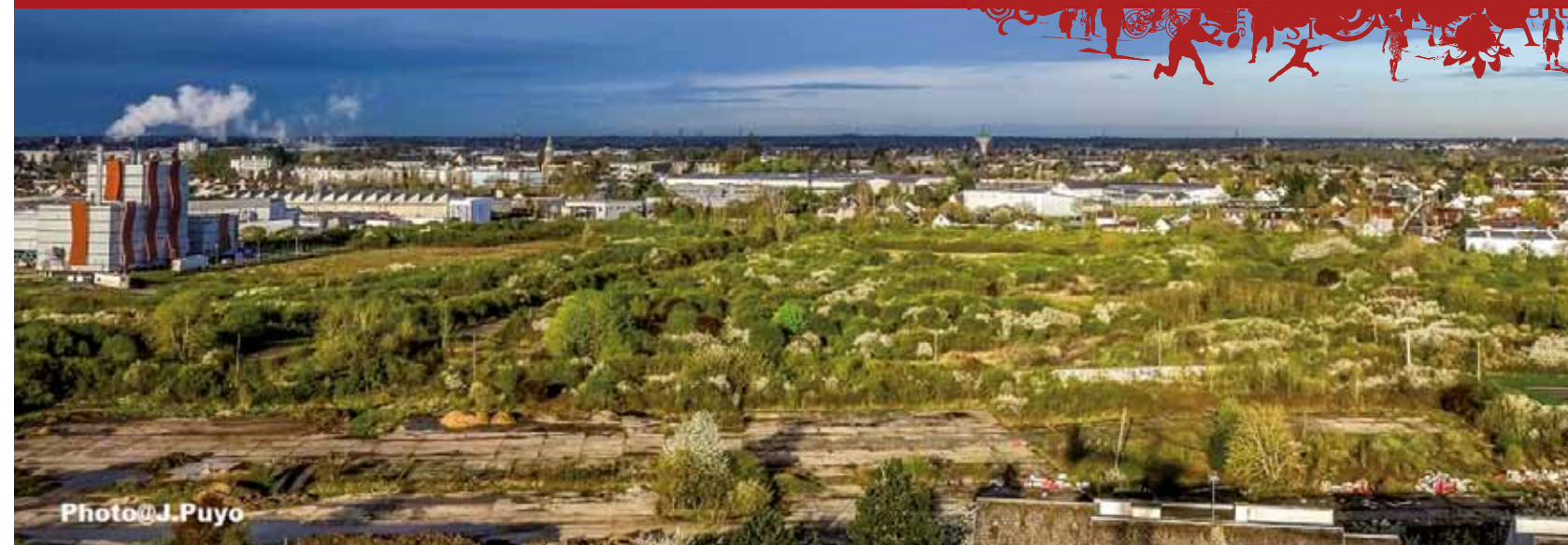
Une délégation du Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle s'est rendue à Gommern, du 2 au 7 octobre, à l'invitation du Maire Jens Hünerbein, et de Renate Götzke, Présidente du Comité de jumelage de la ville allemande. Françoise Bureau, Présidente du Comité de jumelage stéoruellan et élue déléguée aux relations avec les villes jumelles, et la délégation ont été reçues par Alexander Hoppe, Maire de Königsutter, ville jumelée avec Gommern. C'était un souhait de longue date de réunir les trois villes. Françoise Bureau souligne l'importance des bonnes relations avec les amis allemands et les a invité à venir à Saint Jean de la Ruelle à l'automne 2020.

ANNIVERSAIRE

Les 20 ans du pacs : un débat à la médiathèque



Le 30 novembre, la médiathèque Anna-Marly a accueilli deux invités « historiques » de la création du Pacte civil de solidarité (dit Pacs) : Patrick Bloche, ancien Député et rapporteur de la proposition de loi sur le Pacs dont il est le co-auteur avec Jean-Pierre Michel, et Denis Quinqueton, co-Directeur de l'Observatoire LGBT+ de la Fondation Jean Jaurès. En partenariat avec la librairie Les Temps Modernes, les deux invités ont présenté leur ouvrage « L'incroyable histoire du PACS : vingt ans après, le récit ». Devant une assistance passionnée, un débat était animé par Christophe Desportes-Guilloux, en charge de la prévention des discriminations au Groupe action gay et Lesbien du Loiret. La loi instaurant le Pacs a été votée en 1999 et depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples qui peuvent se « pacser » peuvent le faire à la mairie.



LA VILLE DE DEMAIN SE DÉVELOPPE DURABLEMENT

La ville de Saint Jean de la Ruelle s'engage résolument dans la transition énergétique

Dans la continuité de l'agenda 21 adopté par la ville en 2010, le conseil municipal a pris le 25 novembre 2019, un engagement important en faveur de la transition écologique durable et la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre, en décidant le raccordement de la ville – et des principaux bâtiments municipaux – au réseau de chaleur métropolitain. La Société Orléanaise de Distribution de Chaleur (SODC) exploite depuis plusieurs années, sur le site des Groues, une chaudière qui permet, en utilisant la biomasse, de substituer aux énergies fossiles une énergie renouvelable (bois). Les discussions engagées avec les différents partenaires, avec le soutien avec la Métropole ont permis d'aboutir à une proposition adoptée par le conseil municipal, visant à raccorder une partie des bâtiments communaux de la ville au réseau de chaleur urbain.

Le raccordement des bâtiments communaux au réseau de chaleur urbain de la Métropole : une étape importante

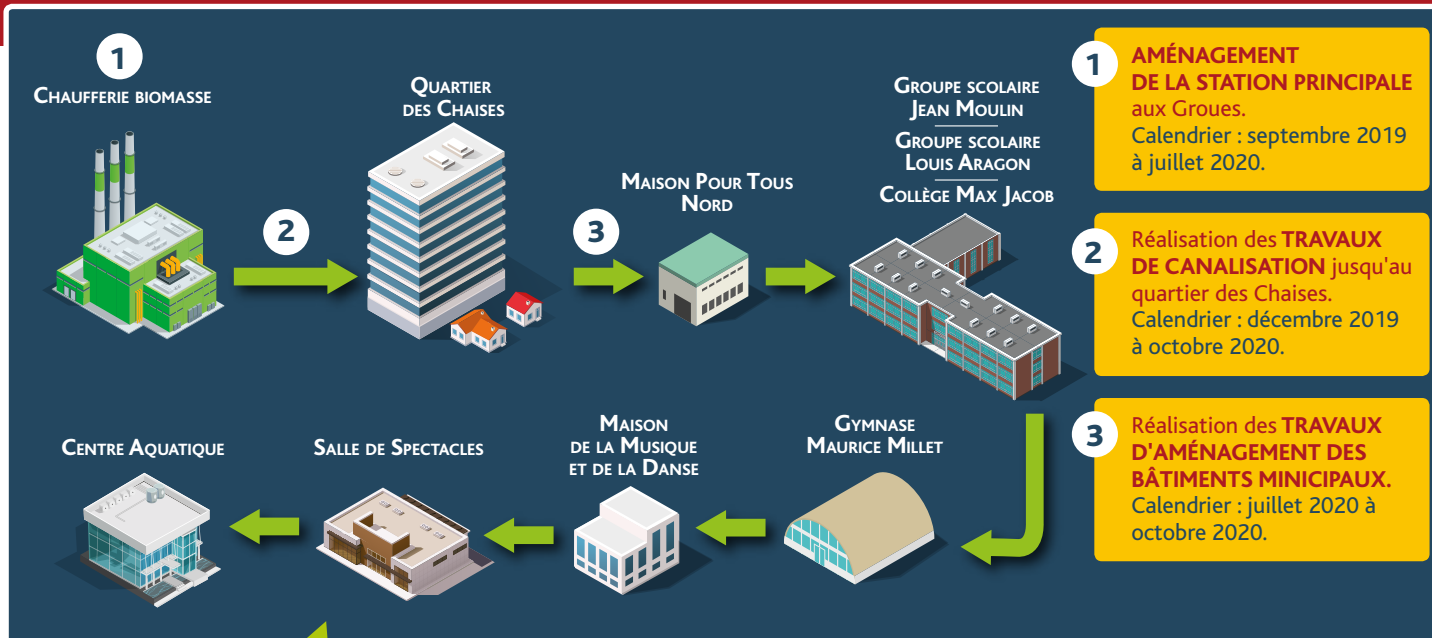
Saint Jean de la Ruelle est aujourd'hui la 3^e commune de l'agglomération Orléanaise à choisir ce mode de consommation durable et la 1^{re} ville à faire le choix d'y raccorder une partie des bâtiments municipaux. Il est prévu le raccordement des bâtiments suivants : la Maison de la Musique et de la Danse, la

Salle des fêtes, le Centre aquatique, la Maison pour Tous Leopold Sedar Senghor, le groupe scolaire Jean Moulin et Louis Aragon, le gymnase Maurice Millet. **Après le raccordement, prévu à l'automne 2020, la ville de Saint Jean de la Ruelle utilisera 60% d'énergie d'origine renouvelable pour les bâtiments communaux.**

Il s'agit pour la ville d'une opportunité unique, sur le plan économique et du développement durable, notamment corrélativement à la **restructuration de la salle des fêtes et dans la perspective du renouvellement urbain du quartier des Chaïses.**

Suite aux échanges avec les différents partenaires, ont également confirmé leur participation à l'extension du réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle : Valloire Habitat pour le raccordement des logements dans le cadre de la réhabilitation du parc locatif collectif des Chaïses et le Département pour le raccordement du collège Max Jacob.





→ Coût global d'investissement supporté par la SODC : 3M€ TTC

LA VILLE INVESTIT :

- Frais de raccordement : 280 000 € TTC
- Travaux secondaires : 62 000 € TTC
- Abonnement : 11 000 €/an TTC

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergies

La ville de Saint Jean de la Ruelle s'est engagée à réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, elle a effectué un audit énergétique complet de ces bâtiments. Dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) 10 000m² de combles ont fait l'objet de travaux d'isolation dans les bâtiments communaux.

Une gestion éco-durable et paysagée du cimetière et des espaces verts

Démarche vertueuse et durable, l'interdiction des produits phytosanitaires sur les espaces publics (hors cimetières et terrains de sports) est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2017. De même, pour les particuliers, l'interdiction des produits phytosanitaires est valable depuis le 1^{er} janvier 2019. Afin de préserver la biodiversité de l'environnement et les ressources en eau, la ville de Saint Jean de la Ruelle a ainsi repensé l'entretien de ses espaces verts en signant la charte « objectif zéro pesticide » en 2006. Véritable corridor écologique, le cimetière communal a été végétalisé afin d'éviter l'emploi de produits phytosanitaires nuisibles pour la santé et l'environnement. Les massifs de fleurs en ville ont été paillés afin de limiter l'arrosage et le désherbage.



UNE SALLE DES FÊTES PLUS VERTE

Une profonde réhabilitation de la salle des fêtes s'opère depuis l'été 2019. L'enjeu est d'y intégrer une salle de spectacle moderne en restructurant l'équipement techniquement et architecturalement en s'intégrant dans un développement urbain durable. Le profil environnemental du bâtiment est ainsi entièrement repensé, exigeant l'utilisation de matériaux et une réglementation à faible impact environnemental. à travers le raccordement de la salle des fêtes au réseau de chaleur urbain, la ville poursuit son action concrète en faveur de l'écologie.

COÛT DES TRAVAUX :
6 715 000 €

ENVIRONNEMENT

ECO-DÉLÉGUÉS ET « RECYCL'ACTEURS » AU COLLÈGE MAX-JACOB



Très actifs dans le domaine du développement durable les collégiens agissent de diverses manières pour l'environnement.

Afin de présenter leurs actions en faveur de du développement durable et du recyclage, les élèves du collège Max-Jacob et leur principal, Cyrille Roger, ont reçu, le 10 octobre une délégation du Conseil départemental du Loiret. Les collégiens et les collégiennes de Saint Jean de la Ruelle sont très sensibles à la protection de la planète. Marc Gaudet, Président du Conseil Départemental, a remis aux jeunes délégués de classe (de la 3^e à la 6^e) des cartes d'éco-délégués. Le collège Max-Jacob est l'un des établissements du Loiret à avoir mis en place des espaces de biodiversité. Les élèves sont également très engagé.e.s dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Verger, prairie, animaux...



Lors de cette visite, les élu.e.s du Département ont découvert le verger du collège, les nichoirs, les plantations de végétaux et arbres mellifères, l'hôtel à insectes, mais aussi les « pensionnaires » de la « prairie », à savoir des moutons et des poules (nourris avec des déchets de la cantine !). Avant que Marc Gaudet n'explique aux collégiens et aux collégiennes comment le budget du Département est consacré à l'environnement, ces derniers ont demandé la plantation d'arbres supplémentaires à l'entrée de l'établissement.

UN ARBORETUM POUR LES INSECTES

Très actif dans le domaine du développement durable (lire ci-dessus) le collège Max-Jacob a inauguré, le 25 novembre, son « arboretum pour les insectes et la planète ». Encadrés par leur Principal, les élèves du Conseil de la vie collégienne et du Conseil écophyllé ont présenté leurs engagements pour l'environnement en présence notamment de Marc Gaudet, Président du Conseil départemental du Loiret, Christophe Chaillou et Hélène Lorme, conseillers départementaux. Au-delà des idées, les collégiens et les collégiennes de Saint Jean de la Ruelle aiment surtout agir et, ce jour-là a marqué la plantation des derniers fruitiers de leur nouvel arboretum. Un espace vert de 350m², situé à l'entrée de l'établissement, et mis à disposition par la ville de Saint Jean de la Ruelle.

Une initiative écoresponsable

Cet arboretum qui comprend 20 arbres fruitiers et 8 arbres mellifères (que peuvent butiner les abeilles) a été conçu par les collégiens et les collégiennes en collaboration avec le service des espaces verts de la Ville. Une action soutenue par le Département du Loiret, Orléans Métropole et la ville de Saint Jean de la Ruelle. Les élèves ont expliqué toutes les vertus de ces plantations pour notre environnement. Une initiative écoresponsable qui a été saluée par l'ensemble des partenaires.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

• Le 30 septembre, le maire par une délibération, 5 voix contre dont les 2 nôtres 3 abstentions et 25 pour, a retiré la délégation de Mme Dahou. Elle a déclaré « comme l'opposition, je n'avais pas toutes les informations me permettant d'effectuer correctement mon mandat » et a remercié « l'opposition qui m'a soutenue pour certains projets ». Dont acte.

• En réponse à notre courrier sur le coût détaillé du stade Guy Gallier, le maire précise qu'il a coûté 2 198 510 € ; 876 647 € promis en subventions (645 864 € réellement versés) et 1 321 863 € à notre charge. Les subventions versées par l'État, les Régions etc, viennent de nos impôts et des taxes que nous supportons. Des dépenses supplémentaires interviendront pour l'éclairage qui illumine encore tout le voisinage jusqu'à 23 h...

• L'agenda programmé d'accessibilité de notre commune a été validé par le préfet. Les travaux, étalés sur 9 ans, s'élèvent à 1 963 260 €. Le maire a découpé cet agenda en 3 tranches de 3 ans. Nous lui avons écrit afin d'avoir la réalisation chiffrée, par bâtiment, de la 1^{re} tranche (2016-2018). Selon nos calculs, le montant devrait être 423 600 €.

• Le règlement intérieur du conseil précise que les questions écrites doivent avoir une réponse sous 15 jours. Ce délai n'a pas été respecté concernant le stade Guy Gallier. Il ne le sera pas pour, l'accessibilité. Pourtant, nous le disons régulièrement, elle concerne tous les concitoyens et pas seulement les handicapé(e/s).

• Depuis des mois nous ne pouvons accéder à notre local de travail mis légalement à notre disposition. L'immeuble dans lequel il se trouve a été vandalisé et l'accès en a été condamné, sans que nous en soyons informés. Des caméras ont été installées afin de repérer les « casseurs ». Sans résultat ; l'accès nous est toujours interdit...

Manque d'information, peu de réponses à nos questions, voilà les, mauvaises, conditions dans lesquelles depuis 2014 nous essayons de remplir le mandat que vous nous avez confié.

Claude HUYGHUES DES ETAGES - Philippe VOISIN
« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

Progrès ou recul ?

Il y a six ans, la liste que je représente proposait la création d'un centre de santé sur notre commune. Cette idée a été dès le début du mandat rejetée sans discussion par la majorité.

A présent, ce projet est repris par le maire et son équipe. C'est une bonne chose pour tous les habitants de Saint Jean de la Ruelle. Notre liste proposait également de nous engager vers la gratuité des transports en commun. Ce poste est en effet lourd financièrement pour nos concitoyens. De plus, le recul de l'utilisation du véhicule individuel ne pourra progresser qu'avec un développement significatif des transports publics. De timides progrès ont été faits, et je m'en félicite. Pour autant, il serait bon que notre municipalité intervienne systématiquement au Conseil Métropolitain afin d'obtenir dans un premier temps la gratuité de tous les scolaires.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Je m'adresse à vous, aujourd'hui, en tant que Conseillère municipale de Saint Jean de la Ruelle. Je suis toujours animée par la volonté de servir les intérêts de notre collectivité dans la plus large concertation possible et en toute transparence.

N'hésitez pas à me contacter, je reste à votre écoute :
khdahou@gmail.com

Kadéjat DAHOU,
Conseillère municipale Saint Jean de la Ruelle.

l'info

Remise des instruments de musique aux écoliers et aux écolières



Dans le cadre du projet « Orchestre à l'école », la ville et l'Éducation nationale permettent, pour la huitième année consécutive, à quelques élèves chanceux de s'éveiller à la musique par la pratique d'instrument. Jeudi 21 novembre, Le Maire, Marceau Villaret, Adjoint au Maire en charge de la culture et des solidarités, Nathalie Hameau, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, en présence de la Directrice Christine Gomez, de l'équipe du Conservatoire et des enseignantes de l'école élémentaire Paul Bert, remettaient des instruments de musique aux élèves de la classe de Madame Muriel Desforges de l'école élémentaire Paul Bert. L'occasion pour les apprentis musiciens, de se découvrir et développer de nouvelles compétences comme le soulignait Madame Virginie Pinsard, Conseillère pédagogique de la circonscription de Saint Jean de la Ruelle, présente également pour cette remise officielle.



Dans la région Centre-Val-de-Loire en 2018, 116 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone.

Dans le département du Loiret, 29 personnes ont été victimes d'intoxication dans leur habitation, 24 d'entre elles ont été conduites aux urgences et 10 ont été hospitalisées.

Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle ...)

sport

Le Tai Chi Chuan, un art martial et gym santé



Etienne Tessier, Enseignant, élève de Maître Yuan Hong Hai 7^e Dan, donne chaque semaine des cours de Tai Chi pour les hommes et les femmes de 18 à 99 ans.

Le Tai Chi Chuan est un art martial chinois. Il se distingue par ses mouvements gracieux et naturels. Sa pratique demande une forte concentration mentale, une bonne coordination du mouvement avec la respiration. Bénéfique pour tous, le Tai Chi Chuan permet d'activer le système nerveux central, conserve la

souplesse des articulations et améliore les fonctions viscérales. Cet art martial chinois est utilisé comme gymnastique de santé. La Section Gym Détente de l'Alerte Saint Jean encourage les curieux et les curieuses à venir participer à un cours d'essai. Les inscriptions sont possibles dès le mois de janvier 2020.

Contact : @ : alerte.saintjean@free.fr
hht://alerte.saintjean.free.fr
06 64 44 32 54 - 06 11 38 07 83

Michel Mothmora champion de France !

Champion du monde WBF en 2016, champion intercontinental WBF en 2015 et champion international WBF 2013 et 2014 (victoire obtenue à Saint Jean de la Ruelle), le boxeur Michel Mothmora a été sacré champion de France, le 5 octobre à Blois (Loir-et-Cher). À 39 ans, l'ancien traiteur stéouellan a réalisé son rêve en descendant du ring victorieux de Francis Tchoffo, à l'unanimité des juges.

Photo d'archive



Un nouveau logiciel de billetterie et d'accès au centre aquatique

Un nouveau logiciel de billetterie et d'accès au centre aquatique

À compter du 6 janvier 2020, un nouveau logiciel de billetterie et d'accès au centre aquatique sera mis en place. Ce changement passera par l'acquisition, au prix de 2€, d'une nouvelle carte payante rechargeable. Le support carte sera réglé une seule fois puis la recharge s'effectuera en caisse du centre aquatique.

Un échange des anciennes cartes sera possible (sous couvert de validité) dès cette date à l'accueil de la piscine, durant les horaires d'ouvertures au public et possible jusqu'au 27 juin 2020.

Autre nouveauté pour l'année 2020, l'entrée visiteurs et visiteuses sera supprimée.

Le centre aquatique offrira également la possibilité de faire un cours d'aquagym, sans réservation et sans abonnement, sous réserve de place disponible, au tarif de 12,10€ entrée comprise.



L'AGENDA CULTUREL

Vendredi
17 janvier
20h30

CONCERT DU NOUVEL AN DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU LOIRET !

Gymnase Maurice Millet

Entrée libre en fonction des places disponibles
Direction Guy-Claude Charcellay



22 - 29
janvier
8
février

QUI A PEUR DE BABA YAGA ?

Conte

Mercredi 22 janvier - 14 h 30 Bibliothèque du Chat Perché

Mercredi 29 janvier - 15 h 30 Bibliothèque Colette Vivier

Samedi 8 février - 15 h 30 Médiathèque Anna Marly



Une histoire pleine de magie, de rebondissements, de frayeurs et de grands éclats de rire où notre héroïne trace son chemin vers la Lumière. Une conteuse qui nous fait voyager avec le charme de son accent, de ses chansons et de sa musique slaves.

Magda Lena Gorska: Narration, chant, percussions, accordéon
Durée : 50 min - Dès 6 ans

Samedi
25 janvier
20h30

CONCERT DU NOUVEL AN DU CONSERVATOIRE

Église Saint Jean Baptiste (église chauffée)

Entrée libre en fonction des places disponibles



Orchestre Symphonique du Conservatoire
Direction Guy-claude Charcellay
Au programme des œuvres de Beethoven, Strauss, Dvorak...

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SJROFFICIEL/](https://www.facebook.com/sjrofficiel/)



WWW.SAINTJEANDELARUELLE.FR

Vendredi
24 janvier
20h30

MISTER MAT

Chanson / Blues

Maison de la Musique et de la Danse

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €



Credit photo Vincent-Asie

Mister Mat, le chanteur charismatique de Mountain Men, se livre dorénavant, seulement avec sa guitare et sa voix envoûtante, où la simplicité n'a d'égal que la puissance de son interprétation. Homme de scène et de partage, tantôt puissant, tantôt fragile, subtil et délicat, il continue sa route avec ses chansons sensuelles et magnétiques, qui nous transportent instantanément dans un univers à la lisière de toutes les émotions.

Distribution : Mister Mat (chant, guitare)

Production : Dessous de Scène

Vendredi
7 février
20h30

MOUETTES & CHANSONS

Théâtre musical par la Cie les Fous de Bassan

Maison de la Musique et de la Danse

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €



À force de côtoyer les fous de bassan ! Magali Berruet, Aurélie Carré et Nathalie Chouteau-Gilet se sont transformées en mouettes rieuses. Trois femmes, trois comédiennes, trois chanteuses, trois couleurs de voix...

Ce spectacle leur ressemble : sensible, avide de vie et... espiègle ! Où il est question de trois mouettes qui aiment à rire, mais aussi à aimer,

Où il y a l'ombre d'un Duc bleu avec une barbe non moins bleue, Où les clés ouvrent les portes et les portées,

Le conte se livre en chansons de Marie Dubas à Boris Vian, de Serge Gainsbourg à Michèle Bernard, de Jean Guidoni à Anne Sylvestre... La soirée s'envole au gré des refrains à tue-tête et doux murmures, entre dérision et volupté. Décidément les fous de bassan ! sont de drôles d'oiseaux !